

CONCOURS SUR TITRES
D'ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF
SESSION 2020

Procès-verbal de la réunion du jury d'admission

Le jury d'admission du concours sur titres d'Assistant Socio-Educatif s'est réuni le Mercredi 29 Septembre 2021 dans la salle de réunion de la Chapelle en vue de statuer sur l'admission des candidats.

Etaient présents :

- Madame Claire VELOT-LEROU, Directrice adjointe de la Politique Sociale aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Présidente du jury,
- Madame Esther WILTZ, Directrice des Soins aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,
- Madame Annette VOEGELIN, Cadre socio-éducatif au Centre Hospitalier Emile Muller,
- Madame Christelle AUBELE, Assistante social à l'Hôpital Saint-Jacques de Rosheim et à l'Hôpital local de Molsheim.

Le jury arrête la liste d'admission au concours susmentionné ainsi qu'il suit :

CONCOURS SUR TITRES (3 postes)

Noms et Prénoms des candidats admis :
(par ordre de mérite)

☞ Liste Principale

- Madame Sophie BOLLIET
- Madame Fannie DEBITTE - GLANDEL
- Madame Emma DROUARD

☞ Liste Complémentaire

- Madame Mathilde KEMPF
- Madame Fatima SCHNEIDER

LES MEMBRES DU JURY

Madame Claire VELOT-LEROU, Directrice adjointe de la Politique Sociale aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Présidente du jury,



Madame Esther WILTZ, Directrice des Soins aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,



Madame Annette VOEGELIN, Cadre socio-éducatif au Centre Hospitalier Emile Muller,



Madame Christelle AUBELE, Assistante social à l'Hôpital Saint-Jacques de Rosheim et à l'Hôpital local de Molsheim.



La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

La séance est levée à 9^h40
Strasbourg, le 29 Septembre 2021